



MORLANWELZ EST JUMELÉE AVEC BLAJ (ROUMANIE), PLESZEW (POLOGNE), LE QUESNOY (FRANCE) ET VILLAROSA (ITALIE).

Journal communal d'information - N°93 - Avril 2019

Morlanwelz.be
/info



**Comité de
rédaction/correction :**

Arlette Bougard,
Claudine Lefèvre,
Jacques Pourtois,
Andrée Prévost,
Jean-Pierre Soumois,
Annette Tilmant,
Claudette Vandenbrande.

*Seuls les textes qui nous
parviennent dans les dé-
lais ont la possibilité d'être
corrigés par le comité.
Les articles signés n'en-
gagent que leurs auteurs.*

Editeur responsable :

Christian Moureau,
Bourgmestre
Hôtel communal,
Rue Raoul Warocqué, 2
Tél.: 064/43.17.17

Prépresse :

Nathalie Pietquin
Tél : 064/43.17.39
communication@morlanwelz.be
www.morlanwelz.be

**Prochaine parution du
Morlanwelz.be/info :**

Si vous souhaitez que
vos articles (max. 2000
caractères en comptant
les espaces) paraissent
et que vos activités
soient reprises dans
l'agenda communal,
vous êtes invités à re-
mettre les informations
nécessaires au service
Prépresse **avant le 29
avril 2019**. Thème po-
litique au choix.

Le journal n°94 sera
distribué mi juin 2019
par les gardiens de
la paix et les presta-
taires de l'A.L.E. avec
le soutien financier de
l'A.L.E. **Pour toute ré-
clamation à propos
de la distribution,
merci d'appeler le
064/43.17.87.**

Sommaire :

Administration	2 à 6
Cohésion sociale.....	7
Formation & emploi	8
Jeunesse.....	9
Espace Citoyen.....	10 & 11
Culture.....	12 & 13
Académie.....	14
Infos.....	15
Agenda	16

Le conseil communal a voté le budget 2019

Le budget ordinaire 2019 est présenté avec un boni à l'exercice propre de 133.731,37-€ et un boni aux exercices antérieurs compris de 1.146.450,07-€.
A l'extraordinaire, 6.068.346,55-€ seront investis dans notre entité.

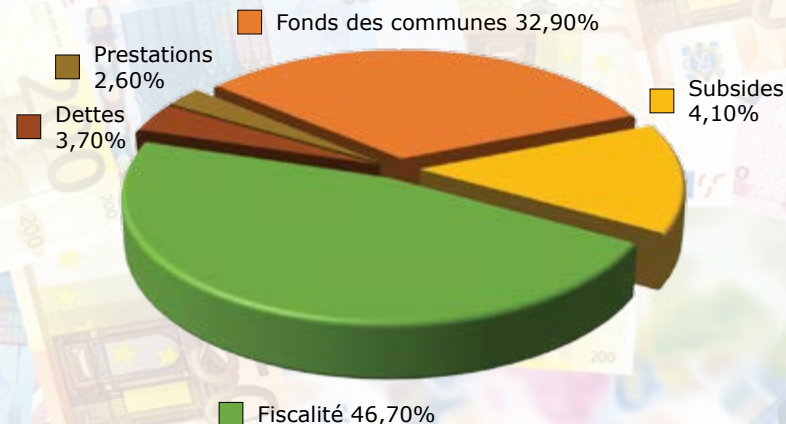
Détaillons globalement ces budgets :

Le budget ordinaire

1. Les recettes :

- Toujours pas de modification des centimes additionnels à l'impôt des personnes physiques et au précompte immobilier.
- Le fonds des communes augmente de 262.451,38-€ par rapport à 2018.
- Les dividendes énergétiques restent stables.

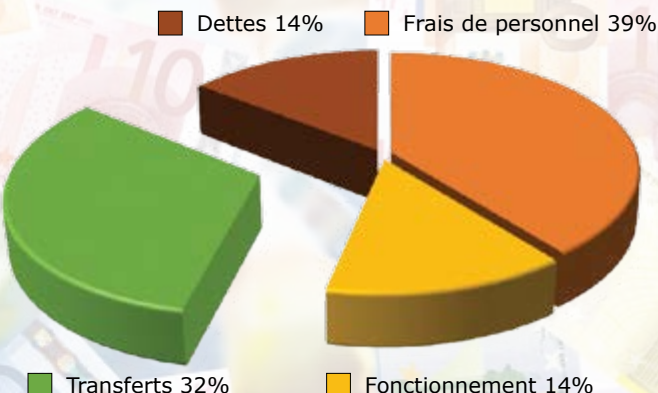
Recettes - exercice propre



2. Les dépenses :

- Les frais du personnel : on note une augmentation de +/- 260.000-€ par rapport au budget après modification budgétaire de 2018. Ils sont indexés, augmentés des révisions barémiques et le plan d'embauche 2019 y a été intégré.
- Les frais de fonctionnement : une diminution de +/- 45.000-€. Les dépenses en frais d'énergie restent aléatoires.
- Les frais de transfert : notre dotation aux charges de fonctionnement du C.P.A.S. est augmentée de 18.092,23-€ par rapport au budget 2018.
- La zone de police : le budget 2019 de la zone n'est pas encore voté. Le montant de la dotation est celui indiqué dans leur budget 2018 (2.047.777,81-€).
- Les fabriques d'églises : nos interventions sont maîtrisées grâce à leur collaboration.
- Le service incendie : notre contribution dans les frais de fonctionnement est identique à celle de 2018 (942.274,28-€).
- La dette : elle augmente légèrement par rapport à 2018. La charge d'investissement est de 150,00-€/habitant.

Dépenses - exercice propre



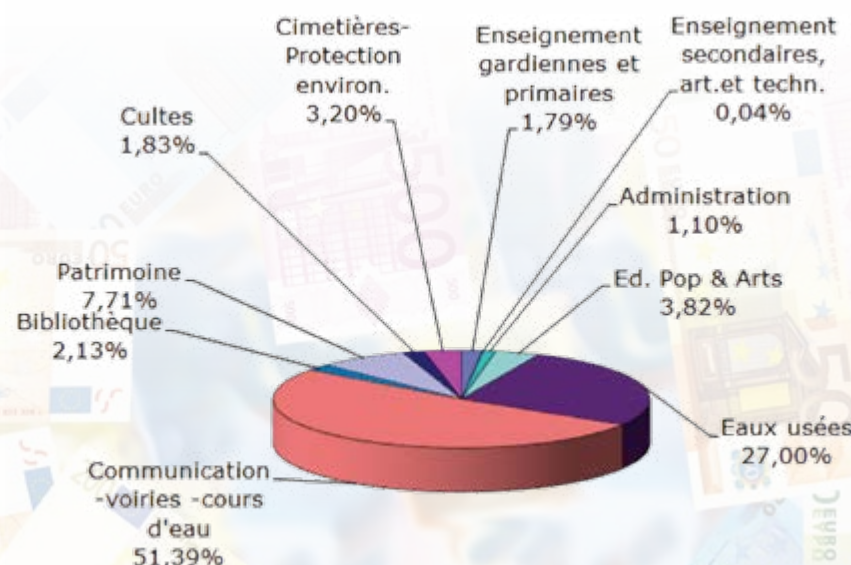
Le budget extraordinaire

On retrouve essentiellement les projets 2018 qui n'ont pu être finalisés :

- Gare de Carnières.
- Aménagement de la place Albert 1^{er}.
- Construction de la bibliothèque.
- Réfection de la rue de la Résistance.

Le nouveau Fonds PIC (Plan d'investissement Communal) 2019-2021 sera introduit lors de la première modification budgétaire.

Christian Moureau, bourgmestre



Appel à candidatures Pour l'établissement ou le renouvellement de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité (CCATM)

Le collège communal annonce le renouvellement intégral de la C.C.A.T.M. en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial.

Le Conseil communal choisit les membres de la commission en respectant :

- Une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité.
- Une répartition géographique équilibrée.
- Une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale.
- Une répartition équilibrée hommes-femmes.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et des membres de la commission.



Vous désirez y participer ? Envoyez votre acte de candidature avant le 30 avril !

Les candidatures doivent être remises sur le formulaire type qui peut être soit téléchargé aux formats Word et pdf sur le site internet communal www.morlanwelz.be/telechargements/ccatm soit à venir chercher au service urbanisme, du lundi au jeudi entre 8h30 et 11h30.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures sont adressés au collège communal, rue Raoul Warocqué, 2 à 7140 Morlanwelz – Service de l'urbanisme :

- soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) ;
- soit par courrier électronique ;
- soit déposé contre récépissé auprès des services de l'administration communale.

Pour toute information :

064/43.17.38

lolita.filleul@morlanwelz.be

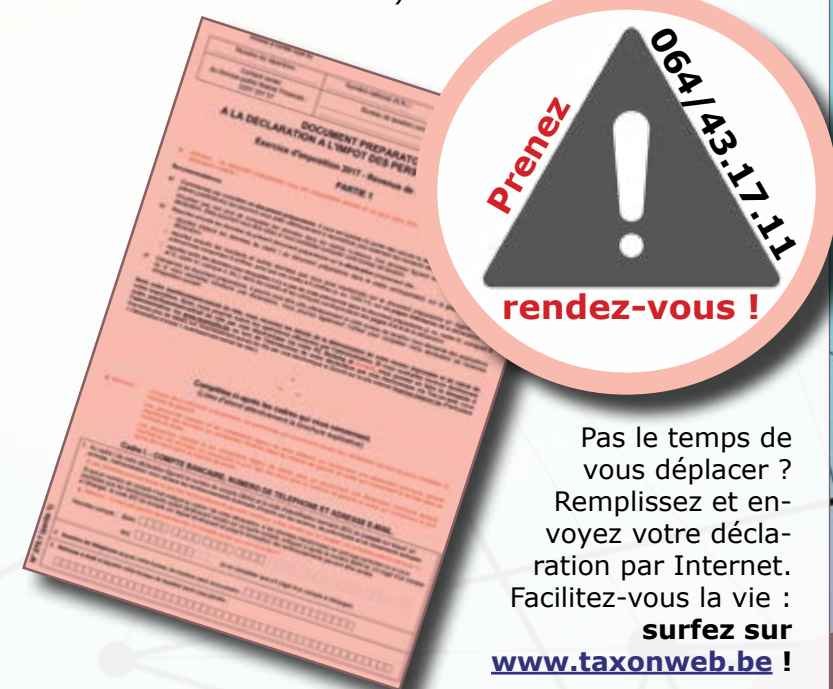
Aide au remplissage des déclarations fiscales Prenez rendez-vous !

Permanences gratuites les jeudis 23 mai, 6, 13 et 20 juin 2019 de 9h à 12h et de 13h à 16h à l'hôtel communal de Morlanwelz (rue Raoul Warocqué, 2).

Il vous faudra **prendre un rendez-vous** par téléphone au **064/43.17.11** et mentionner le nombre de déclarations que vous présenterez ; en échange, vous recevrez un ou des tickets.



- Le jour du rendez-vous, vous devrez vous munir de votre carte d'identité (obligatoire).
- Vous venez pour une autre personne ? Munissez-vous d'une copie de sa carte d'identité et d'une procuration.
- Vous n'avez pas encore reçu votre déclaration ? Inutile d'attendre, nous pouvons déjà vous aider.
- Vous avez reçu une proposition de déclaration simplifiée ?
 - Vous êtes d'accord avec le contenu ? Vous ne devez rien faire !
 - Vous souhaitez modifier la déclaration ? Utilisez Tax-on-web, rendez-vous dans les bureaux du SPF Finances ou aux permanences organisées.
- Vous pouvez également vous rendre dans les bureaux du SPF Finances (sans rendez-vous) pendant le mois de mai de 9h à 12h et en juin de 9h à 15h (rue Jean Monnet, 14 à 6000 Charleroi).



Campagne de dératisation du 6 au 10 mai inclus

Animal Pest Control sprl effectuera le traitement de tous les biens communaux et des maisons privées gratuitement sur simple demande des intéressés.



Pour obtenir ce service, vous devez vous adresser au service des travaux, qui fournira gratuitement les produits nécessaires ou, suivant la demande, dépêchera un technicien.

Service des travaux : 064/43.16.00.

Elections

Les prochaines élections auront lieu le dimanche 26 mai. Pour les citoyens de Morlanwelz, elles concerneront le renouvellement des assemblées :

- du Parlement de la Wallonie (75 députés),
- du Parlement fédéral (la Chambre des Représentants – 150 députés),
- du Parlement européen (751 députés dont 21 de nationalité belge).

Toutes les infos sont disponibles à l'administration communale ou sur les différents sites internet suivants :

- www.parlement-wallonie.be
- www.elections.fgov.be
- www.europarl.europa.eu



Voter, c'est IMPORTANT !

Que faire en cas d'indisponibilité le jour du vote ?

Si vous êtes dans l'incapacité d'aller voter le jour des élections vous avez différentes possibilités :

- **Pour voter par procuration :** contacter le service des élections, connaître les conditions et obtenir le formulaire nécessaire. Attention : le jour du scrutin, le mandataire doit, pour pouvoir voter à la place du mandant dans le bureau de vote de celui-ci, être en possession du formulaire de procuration complété et signé et du certificat justificatif, ainsi que de sa propre convocation et de sa carte d'identité.
- **Justifier votre absence :** vous pouvez transmettre vos motifs d'absence au juge de paix du canton, qui décidera si oui ou non vos raisons sont justifiées.

Sanctions en cas d'absence non-justifiée :

Les poursuites et les peines encourues en cas d'absence à l'élection sont prévues aux articles 209 et 210 du Code électoral.

Une première absence non justifiée est punie d'une réprimande ou d'une amende de 40 à 80-€. En cas de récidive, l'amende sera de 80 à 200-€.

Infos / renseignements :

Service des élections : 064/43.17.32 ou 064/43.17.68

elections@morlanwelz.be

Juge de paix : 064/ 31.11.30 - j.p.binche@just.fgov.be

Le Plan stratégique de sécurité et de prévention - service des gar- diens de la paix vous rappelle le rè- glement général de police (R.G.P.) !

Ch. III : de la sécurité, de la liberté et de la commodité de passage sur la voie publique et/ou sur la voie communale.
Section II : de l'intégrité, de la viabilité et de l'accessibilité de la voie publique et/ou de la voie communale.
Seront passibles d'une amende administrative les faits visés suivants constituant une infraction à l'article 60 du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale.

Art 64 : Utilisation privative de la voie publique ou de la voirie communale

Est interdite, sauf autorisation préalable et écrite, délivrée par le collège communal, toute utilisation privative de la voie publique ou de la voirie communale au niveau du sol, au-dessus ou en-dessous de celui-ci. Tout bénéficiaire de l'autorisation est tenu d'observer les conditions énoncées dans celle-ci.

Art 65 : Placement d'objets sur la voie publique ou sur la voirie communale

Il est interdit de placer tout objet sur la voie publique ou sur la voirie communale sans autorisation préalable et écrite délivrée par l'autorité compétente.

La commune peut procéder d'office et aux frais du contrevenant, à l'enlèvement de tout objet placé illicitement sur la voie publique ou sur la voirie communale.



En résumé : stop aux encombrements de la voi- rie et aux dépôts sauvages !

La tondeuse, pas à toute heure

L'utilisation de tronçonneuse, appareil de pulvérisation, tondeuse à gazon, motoculteur et tout engin actionné par moteur à explosion est autorisée du lundi au samedi compris entre 8h et 20h ; le dimanche et les jours fériés légaux entre 10h et 18h, comme le précise l'article 7 du R.G.P.

Un jardin bien entretenu

Les articles 70 et 72 du R.G.P. stipulent que les haies doivent être taillées de manière à ne pas dépasser une hauteur de 1,75 mètre. Les jardins doivent être débarrassés des mauvaises herbes, des déchets de tonte et de tout autre parasite pouvant se répandre par des semences et racines et occasionner des préjudices aux voisins (orties, ronces...).



Infos :

PSSP - 48 place de Carnières
064/43.17.35

concetta.marinaro@morlanwelz.be

Le R.G.P. est consultable sur www.morlanwelz.be

Si vous devez placer un conteneur, appelez le service de prévention au 064/43.17.35.

1945-2019 COMMUNE DE MORLANWELZ

74^e ANNIVERSAIRE de la CAPITULATION DE L'ALLEMAGNE NAZIE et de LA LIBERATION DES CAMPS LE 8 MAI 1945

Le Comité de Coordination des Groupements Patriotiques
de l'Entité morlanwelzienne,
avec la collaboration de l'administration communale,
invite la population de l'Entité à s'associer
aux cérémonies commémoratives qu'il organise le

DIMANCHE 12 MAI 2019

9h30 : te deum célébré à l'Eglise Saint-Martin à Morlanwelz

10h : rassemblement face à l'Hôtel communal

10h15 : départ du cortège pour les cérémonies d'hommage :

- Monument de la Résistance

- Monument 14-18 - 40-45 (Place G. Warocqué)

- Monument Roi Albert I^{er}

11h : Monument aux Morts de la Place de Carnières

12h : Monument aux Morts de la Place

de Mont-Sainte-Aldegonde

Il est demandé à la population, aux écoles et aux institutions, de prêter aux couleurs
nationales un témoignage de respect à nos combattants sacrifiés pour
que vive notre Belgique libre dans la tradition de notre devise sacrée

"L'UNION FAIT LA FORCE"

L'annuaire papier, on peut s'en passer !

En tant que fervent défenseur de l'écocitoyenneté, notre collège communal s'associe à FCR Media, l'éditeur des *Pages d'or* et des *Pages blanches*, pour lancer une campagne collective d'abandon des bottins.

Si vous n'utilisez plus l'annuaire papier, nous vous encourageons vivement à vous désinscrire via le formulaire que vous trouverez sous le lien :

<https://fcrmedia.be/fr/desinscrire-annuaire>

Les personnes qui se désinscrivent avant le 15 août 2019 ne recevront plus d'exemplaire de l'annuaire lors de la prochaine distribution. Les désinscriptions postérieures à cette date ne s'appliqueront qu'à la distribution de l'année suivante.

Dans un souci écologique, il est tout aussi simple, sinon plus, de rechercher des entreprises et des adresses sur les sites Internet www.pagesdor.be et www.pagesblanches.be

Un grand merci pour votre collaboration écologique !

Retrouvez les photos des festivités
carnavalesques et la liste des médaillés 2019
dans le journal de juin !

Les égouts ne sont pas des poubelles !

Contrairement à ce que beaucoup de gens pensent, les déchets d'hygiène corporelle tels que les lingettes, serviettes et cotons tiges ne sont pas biodégradables. C'est pourquoi il est très important de ne pas les jeter dans les toilettes car ceux-ci bouchent les égouts et engendrent de gros problèmes dans les stations d'épuration (dysfonctionnements ou pannes des équipements, canalisations bouchées, blocage des pompes, etc.) nécessitant de nombreuses interventions humaines et générant des coûts non négligeables pour la collectivité.

Médicaments, huiles de friture, restes de repas, etc. n'ont pas leur place non plus dans les WC ! Ne jetez pas n'importe quoi à l'égout ! Derrière vos éviers, vos toilettes, des gens travaillent à évacuer et à traiter les eaux usées avant qu'elles ne polluent notre environnement.

En adoptant les bons gestes, chacun participera à la protection de nos rivières, de nos différentes masses d'eau et donc de notre environnement. Posez les bons gestes, pensez à l'avenir.

Soucieuse de renforcer son action de protection de l'environnement, la SPGE lance, en collaboration avec l'ensemble des Organismes d'Assainissement Agréés (OAA) en Wallonie dont l'Intercommunale IDEA, une campagne de sensibilisation sur le thème «Les égouts ne sont pas des poubelles !».



A travers 7 capsules vidéo tournées sur le ton de l'humour dans le cadre de scènes de vie quotidienne, cette campagne a pour objectif de rappeler que les égouts ne sont pas des poubelles :

1. Coton tige et lingette ? Pas dans les toilettes !
2. Sirops et comprimés ? Pas dans les WC !
3. Les hydrocarbures ? Pas dans la nature !
4. Quand c'est trop gras, la station ne digère pas !
5. Les déchets spéciaux ? Pas dans l'eau !
6. Finis ton assiette !
7. Il pleut, il mouille, c'est la fête à la gre-nouille !

Retrouvez toutes ces capsules ainsi que «Le Petit livre des toilettes» qui explique de façon pédagogique que les toilettes ne sont pas des poubelles sur le site www.idea.be



Un service bien utile, au C.P.A.S.!

Treize heures pile. J'entre au C.P.A.S. où on prévient de mon arrivée les deux jeunes personnes que je suis venue rencontrer.

La première, c'est Marie-Odile Otlet : le service des aides ménagères en titres-services du C.P.A.S. s'est ouvert peu après son arrivée, en 2004, et c'est elle qui l'a organisé en grande partie. Elle travaille à 3/4 temps. Sa formation initiale ? Educatrice. Mais, par la suite elle a suivi pendant 3 ans des cours du soir en sciences administratives.

Quant à Aurélie Boroczky, engagée depuis 2012, titulaire d'un graduat en secrétariat, elle a, tout comme Marie-Odile, la gestion du service des aides ménagères payées en titres-services, ceci à mi-temps cependant : l'autre mi-temps, elle le preste dans le service de médiation de dettes.

Toutes deux gèrent également le personnel aides ménagères de la buanderie (la «Lavandière»), de la crèche (les «Mini-bouts») et des locaux du C.P.A.S. Elles vont répondre tour à tour à mes questions.

En quoi consiste le système des titres-services ? Quels titres et quels services ?

Les titres sont des chèques que le client doit acheter à l'entreprise Sodexo (c'est le C.P.A.S. qui se charge de l'y inscrire). Ces chèques lui permettront de payer l'aide-ménagère qui viendra travailler chez lui. Il lui donnera, par heure, 1 chèque de 9-€. Ces chèques sont déductibles à 10% pour les contributions, et certaines mutuelles interviennent dans leur coût. C'est à l'utilisateur de faire les démarches auprès de sa mutuelle. Quant aux services, il s'agit du nettoyage à domicile, qui inclut le lavage des vitres à l'intérieur et à l'extérieur, mais attention, les aides ménagères ne peuvent pas sortir de l'habitation : pas de jardinage, ni de courses, ni de lavage de voitures : elles ne sont pas assurées pour ces tâches. On peut aussi leur demander de faire la lessive, du repassage et de préparer des repas.

Ces dernières tâches, des aides-familiales ne peuvent-elles pas les accomplir également ? Y en a-t-il engagées par le C.P.A.S. ?

Oui, mais c'est un service différent, géré par deux assistantes sociales.

Quelles sont les formalités pour engager une aide-ménagère du C.P.A.S. ?

Une convention est à signer entre l'utilisateur du service et le C.P.A.S. Ou il vient ici, ou nous nous rendons chez lui à sa demande.

Je suppose que ce sont surtout des seniors qui désirent engager une aide-ménagère ?

Souvent, mais aussi des jeunes très occupés. Certaines aides ménagères ont les clés de personnes qui

travaillent, et prestent chez le client en son absence. Travaillent-elles à temps plein et selon quel horaire ? Elles ont toutes des contrats à temps partiel, pour un mi-temps ou un 3/4 temps. 36 heures ce serait trop lourd physiquement. Parfois elles gardent un complément de chômage. Les horaires de travail sont les horaires d'ouverture du C.P.A.S. : entre 8h et 16h30.

Comment ce travail est-il réparti ?

C'est nous qui gérons le planning des prestations (23 aides ménagères pour 180 clients, actuellement).

Le client est assuré de rencontrer toujours la même personne, le(s) même(s) jour(s) et aux mêmes heures, avec un minimum de trois heures de suite. Si son aide-ménagère doit s'absenter, par exemple pour cause de maladie, nous proposons un remplacement.

Quel genre de personnes recrutez-vous et comment ?

Elles doivent avoir plus de 18 ans. La condition est qu'elles soient au chômage, demandeuses d'emploi, ou dans un plan d'embauche. Lors d'un entretien, nous vérifions la motivation et les aptitudes de la candidate aide-ménagère.

Cet emploi est réservé aux femmes, je suppose ?

Pas du tout, nous avons déjà engagé un homme d'une petite trentaine d'années. Il travaillait très bien et était très demandé !

Vous vérifiez certainement si la nouvelle aide-ménagère agréée donne satisfaction à ses clients ?

Oui, bien sûr, nous demandons un retour de l'utilisateur et faisons parfois une visite à domicile si nécessaire. A noter qu'une personne qui ne convient pas à un endroit peut convenir à un autre.

En conclusion, que pouvez-vous dire de votre service ?

Qu'il est très important pour l'aide à la personne, aussi bien à celle qui cherche à être occupée, qu'à celle qui désire une aide pour l'entretien de sa demeure. Notre travail n'est pas monotone du tout ! Grâce aux contacts sociaux diversifiés, on ne s'ennuie vraiment pas !

Propos recueillis par Claudine Lefèvre

Pour les contacter (entre 8h et 16h30) :

Aurélie : 064/43.16.40
aurelie.boroczky@morlanwelz.be
 Marie-Odile : 064/43.16.33
marie-odile.otlet@morlanwelz.be



Blankenberge le 6 juillet

Le samedi 6 juillet, nous vous proposons notre traditionnelle journée à la mer. Cette année, nous retournerons à Blankenberge. Les inscriptions seront prises uniquement par téléphone, au 064/43.17.34, jusqu'au 6 juin (15-€ à partir de 12 ans, gratuit pour les moins de 12 ans).



A la maison de quartier de la Cité des Epines

Atelier cuisine avec les FPS

Les mardis 30 avril, 21 mai et 18 juin de 10h à 15h.

Bourse aux vêtements

Les lundis 29 avril et 27 mai de 13h à 15h.

Papote et popote seniors

Lundi 13 mai (montage floral de fête des mères).

Samedis en folie

Pour les ados : les lundis 15 avril, mardi 16 avril et mercredi 17 avril de 13h à 17h (jardin solidaire). Ils proposent aux personnes âgées et/ou en difficulté de santé d'entretenir leur jardin. Tarif à votre convenance.

Pour les adultes : le samedi 4 mai (shopping à Rive Gauche à Charleroi) de 10h à 16h.

Ateliers ludiques, pédagogiques et discussions

- Les mercredis 8 et 29 mai de 18h30 à 20h : «papote café».
- Le mercredi 15 mai à 18h30 : repas communautaire (on prépare le repas avec les animatrices et on mange sur place). 15 places maximum.
- Les jeudis 4 avril et 23 mai de 13h à 15h : permanence de l'équipe de travailleurs sociaux du PCS aux Epines ou chez vous.

A la salle omnisports Rue Pont du Nil

Gym douce

Séances de gym adaptée aux aînés, en collaboration avec l'asbl Gymsana. Les jeudis de 16h à 17h.

Mini-foot

Au départ de la maison de quartier des Epines, vers la salle omnisports. Le jeudi de 17h à 18h. Ouverture de la maison de quartier à 16h. Pour ados et adultes.

Jobs étudiants

Tu cherches un job étudiant ? Au PCS, nous pouvons t'aider à rédiger un CV et une lettre de motivation. Nous avons un listing des entreprises de la région qui proposent des jobs étudiants.

Prends rendez-vous au 064/431.706 ou au 064/43.17.34.

Au 48, Place de Carnières

Jardin communautaire, éducatif et pédagogique

Les mercredis de 13h30 à 16h pour les 4-7 ans et sur demande pour les écoles de l'entité.

Accompagnement social

Accueil, écoute et aide pour tous.

Yoga

Le mercredi à partir de 13h30. Infos au 064/43.17.34.

Atelier logement

Service d'aide à la recherche active de logement, en collaboration avec le CPAS.

Un mardi sur deux de 13h30 à 15h30.

Atelier aînés

Le mercredi de 17h à 19h.

Soirées sport pour tous

Le mardi de 18h30 à 20h. Tout public.

Les jobs viennent à vous

Aide dans vos démarches de recherche d'emploi et pour la rédaction de CV et lettres de motivation, en partenariat avec le Forem. Du mardi au vendredi de 9h à 15h, sur rendez-vous au 064/43.17.06 ou 064/43.17.34.

Alphabétisation

En collaboration avec le PSSP et l'asbl Lire et Ecrire, le PCS organise des cours d'alphabétisation gratuits pour adultes. Cette formation est reconnue par l'Onem. Possibilité de garderie. Infos : 064/43.17.87.

Taxi de la Solidarité

Infos et rendez-vous au 064/43.17.33.

Activités dans le cadre du service taxi :

- Repas (3-€): tartes le 9 mai pour la fête des mères.
- Shopping (6-€) : les 6 et 20 mai de 9h30 à 15h30 à l'Esplanade de Louvain-la-Neuve.
- Montage floral : le 6 mai (10 places). Gratuit.
- Excursion à Pairi Daiza les 17 et 24 juin (entrée payante - chaque fois 6 places).

A la maison de quartier de Mont-Sainte-Aldegonde

Coin lecture «Attire-lire» pour enfants

Les mercredis de 13h30 à 16h.

Votre jardin a-t-il besoin d'un entretien ?

Comme chaque année, l'opération «Eté Solidaire» donnera sa première expérience professionnelle à des jeunes de 15 à 21 ans.

Ils feront notamment des petits travaux de peinture et de jardinage chez les particuliers, par exemple tondre la pelouse ou débroussailler.

Ces services seront rendus gratuitement, du 8 au 19 juillet et du 22 juillet au 2 août.

Si vous souhaitez bénéficier de ces services, contactez-nous au 064/43.17.34.



«Eté Solidaire, je suis partenaire !» (jobs étudiants) Appel aux candidatures

Il s'agit d'un projet subventionné par la Région wallonne, géré par le PCS en collaboration avec les ALE (agence locale pour l'emploi), qui permet d'engager des jeunes sous contrat étudiant pour effectuer des petits travaux (jardinage, peinture, décoration de rond-point...) utiles à la collectivité pendant les congés scolaires.

2 périodes possibles : du 8 au 19 juillet et du 22 juillet au 2 août 2019.

Ta candidature doit être adressée à : Madame Josée Incannella, échevine du PCS

Place de Carnières, 48 - 7141 Carnières, avant le 15 avril 2019, en précisant la période à laquelle tu aimerais travailler.

Attention, pour pouvoir travailler, tu devras être vacciné(e) contre le tétanos. Joins une copie du certificat ou du carnet de vaccination à ta candidature.

Joins aussi une copie recto-verso de ta carte d'identité et une attestation «Student@work», ainsi qu'une attestation de fréquentation scolaire.

Toute candidature ne contenant pas tous les documents demandés ou arrivant après le 15 avril 2019 sera refusée. Infos et conditions au 064/43.17.34.

Le projet se réalisera sous réserve de son acceptation par la Région wallonne.

Toutes ces activités sont une initiative du Plan de cohésion sociale (PCS) de l'administration communale, du collège communal et de l'échevine responsable, Josée Incannella.
 Chef de projet : Sophie Olivier - infos pour toutes les activités : 064/43.17.34.



Initiation aux outils numériques avec le CPAS

PMTIC (*Plan Mobilisateur TIC**) consiste à sensibiliser et initier le public des demandeurs d'emploi wallons aux outils numériques liés à l'insertion socioprofessionnelle.

Le C.P.A.S. de Morlanwelz, engagé dans la lutte contre l'exclusion sociale, a collaboré avec l'asbl Sovalue pour sensibiliser ses bénéficiaires aux nouvelles technologies.

C'est ainsi qu'une dizaine de demandeurs d'emploi ont participé à une formation informatique dispensée par l'asbl Sovalue dans les locaux de la bibliothèque de Morlanwelz. Des ordinateurs ont été mis à disposition pour qu'ils puissent se familiariser avec l'outil informatique.

Différents thèmes ont été abordés : l'environnement numérique, la communication, la recherche et le stockage d'informations et la création de documents. Les demandeurs d'emploi ont eu l'opportunité de réaliser un CV personnalisé qui les aidera certainement dans leur recherche d'emploi.

Vu l'intérêt porté par les participants et la bonne pédagogie du formateur, le C.P.A.S. réitérera probablement l'expérience prochainement.



PHOTO : V. GARCIA ©

Formation pour les 18/24 ans E=MC2

Le Musée Royal de Mariemont organise une nouvelle formation permettant de découvrir la diversité des métiers culturels et muséaux. Son but principal est d'encourager la mise à l'emploi des jeunes en les rapprochant des réalités du monde du travail.

Le C.P.A.S. de Morlanwelz est un partenaire privilégié de ce projet. C'est ainsi qu'à l'issue de cette formation, le C.P.A.S. a eu la possibilité d'offrir un contrat de travail à cinq jeunes en deux ans.

Intéressé ?
Tu as entre 18 et 24 ans ?
Tu n'es ni étudiant, ni aux études, ni au travail ?

Tu souhaites te former et acquérir une expérience professionnelle ?
Appelle-nous !

064/43.16.51 - 064/43.16.44 - 064/43.16.56



APP du CPAS Ateliers de pédagogie personnalisée



Le C.P.A.S. s'est inscrit depuis peu dans un nouveau projet subsidié par le *Fonds Social Européen* afin de mettre en place des ateliers de pédagogie personnalisée.

Il s'agit d'accompagner des jeunes de 18 à 25 ans suite à une reprise d'études ou une formation.

Deux enseignantes assurent des permanences dans un local mis à disposition par le C.P.A.S.

Intéressé ?
Tu as entre 18 et 25 ans ?
Tu souhaites reprendre des études ou une formation ?
Alors n'hésite pas à prendre contact avec le service APP !

Rue Léon Moyaux, 30-32 (rez-de-chaussée)
7140 Morlanwelz
064/43.16.55
Ester.app@morlanwelz.be
Jessica.app@morlanwelz.be



Une organisation des ALE de Chapelle, Manage, Morlanwelz et Seneffe.

3^e salon de l'EMPLOI Titres-services

JEUDI 16 MAI 2019 de 13h à 16h

Salle L. Walravens Rue de l'Enseignement 1 7140 MORLANWELZ

ALE Agences Locales pour l'Emploi

Chapelle - Manage - Morlanwelz - Seneffe
064/46.09.18 - 064/84.93.32 - 064/43.17.15 - 064/44.42.20

Conseil communal des enfants

Les enfants du conseil communal étaient réunis pour une séance intitulée «étude de projet».

Le but étant de leur permettre de présenter leur projet sous forme de lettre afin de le soumettre au collège communal.



L'école de tennis du Royal Tennis Club de Morlanwelz : pour les adultes, mais aussi pour les enfants dès 4 ans !

Tennis loisirs et tennis compétition à partir de 4 ans jusqu'à 77 ans :
Baby tennis / mini-tennis / tennis / cours pour adultes.

Voici le programme des stages :
Thème des stages : tennis/multisports.
Horaire : de 9h à 16h.

- Stages de printemps
- 1^{re} semaine : du 8 au 12 avril.
 - 2^e semaine : du 15 au 19 avril.
- Stages d'été
- 1^{re} semaine : du 1^{er} au 5 juillet.
 - 2^e semaine : du 22 au 26 juillet.
 - 3^e semaine : du 29 juillet au 2 août.
 - 4^e semaine : du 26 au 30 août.

Cycle de printemps/hiver : du lundi au samedi.
27 semaines de cours entre septembre et juin.
Journée porte ouverte : le 7 septembre de 10h à 12h.

Responsable : Sébastien Delhalle
rtcmorlanwelz@hotm.com
0472/72.91.61
24, chaussée de Mariemont
7140 Morlanwelz
Ecole de tennis RTC Morlanwelz
sur Facebook.



Guide des activités extrascolaires



L'édition 2019 du *Guide des activités extrascolaires présentes dans l'entité de Morlanwelz* sera distribuée dans le journal communal «spécial jeunesse» du mois de juin.

Si les activités pour les jeunes organisées par votre association n'y sont pas parues ou si vous avez des modifications à y effectuer, contactez le service Accueil extrascolaire avant le 23 avril au 064/43.17.35 ou par mail à aes@morlanwelz.be

Vous pouvez consulter le guide précédent dans la rubrique jeunesse du site www.morlanwelz.be ou au 48, place de Carnières.

Camp des Faucons rouges

Le camp, lieu d'apprentissage du «vivre ensemble», est une expérience grandeur nature de la solidarité et de la tolérance. Ce formidable outil de rassemblement et de découverte vise la promotion d'une qualité de vie collective en symbiose avec l'environnement humain, culturel et géographique qui l'accueille.

Nous pouvons aussi accueillir 6 enfants de l'entité de Morlanwelz qui souhaitent découvrir le mouvement de jeunesse des Faucons rouges.

Il faudra juste payer en plus l'assurance annuelle de 8-€.

L'équipe des Faucons rouges

Infos : fauconsrougesmorlanwelz@gmail.com
0499/19.96.99 (ou sur Facebook).



Vélo Club de Morlanwelz (VCM)

Le Vélo Club de Morlanwelz est un club qui existe depuis plus de 30 ans dans votre région. Le club allie sport et randonnée cyclotouriste. Le VCM a l'honneur de vous annoncer que la nouvelle saison a repris et invite ses membres à la démarrer sur des chapeaux de roues. Il invite aussi les non membres à venir rejoindre ce club familial.

Le VCM est composé d'une quinzaine de membres dont le Président, François Modafferi. L'âge des participants varie de 16 à 99 ans. Le VCM vous propose aussi deux catégories : la première roule en moyenne à 25km/h et la seconde à 20km/h.



Le lieu de départ des déplacements se situe sur la place Albert 1^{er} aux environs de 8h45 pour démarrer à 9h, tous les dimanches matin avec un retour programmé au même endroit aux alentours de midi. A partir du 1^{er} mai, le départ se fera à 8h30, soyez là 1/4 d'heure avant.

Le «Capitaine» organise le circuit dans la Province du Hainaut et au Nord de la France (Jeumont, Maubeuge, etc.).

Le VCM vous propose un équipement complet professionnel adapté aux sorties de saisons.

La cotisation annuelle d'appartenance au club s'élève à 50-€ et est répartie comme suit :

- 25-€ pour la cotisation annuelle.
- 25-€ pour l'assurance sportive (couvrant les dégâts corporels dans le monde entier).

Faire du sport de loisir tout en parcourant de superbes paysages, accompagné par des mordus de vélo, c'est possible au Vélo Club de Morlanwelz !

Les atouts du Vélo Club ne sont pas à dédaigner dans son aspect «bien-être de l'individu» comme dans n'importe quel sport, la volonté du cycliste est essentielle à son développement, au désir de maintenir sa santé physique et mentale en bon état.

L'essentiel n'est-il pas de se retrouver entre copains, de rouler ensemble, de découvrir ensemble ?

Propos recueillis par Annette Tilmant et acceptés par François Modafferi

Plus d'info :

François Modafferi, président
0496/85.45.33
francois.modafferi@gmail.com
Pierrino Panepinto, trésorier
0497/27.28.38
Page Facebook :
VeloClubMorlanwelz



Photos : VCM ©

Le jury des mérites sportifs a délibéré !

Rendez-vous le **mardi 14 mai à 18h** à l'hôtel communal pour la cérémonie de remise des prix !

Infos : sport@morlanwelz.be - 064/43.17.22



Composition du jury : Jean-Marie Laurent (président), Philippe Saintes (ACTV), David Brusselman (Le Centre FM), Hugues Belsack (Hainaut sport), Daniel Dubois (Hainaut sport), Gérard Mattia (échevin des sports), Fabrice Ciccotelli (secrétaire).

Les Amis du Télévie vous invitent à leur soirée «années 80» le samedi 18 mai

Suite au succès de la 5^e édition du spectacle transformiste, l'association organise son 1^{er} souper «années 80» avec un *blind-test* et une soirée dansante. Rendez-vous dès 18h à la salle du Patria à Carnières. Prix adultes : 20-€ en prévente / 22-€ sur place. Prix enfants (-12 ans) : 13-€ en prévente / 15-€ sur place. Le prix comprend l'entrée et un hamburger artisanal au choix. Toute réservation sera prise en compte après le paiement sur le compte : **BE52 3630 7536 5909** pour le 10 mai au plus tard. Avec le soutien du collège communal de Morlanwelz.

Informations :

lesamisdu televie@gmail.com
0498/70.75.76

www.televiemorlanwelz.be

«les amis du Télévie Morlanwelz» sur Facebook

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail.



Gym-tous

Pour retrouver la forme... ou pour la conserver, y a pas mieux qu'une ou deux heures de renforcement musculaire par semaine ! De la tête aux pieds : abdominaux, bras, jambes, dos... tout travaille ! Que du bon pour le moral ! Cours variés où l'on travaille tantôt avec bâton ou chaise, une autre fois avec de petits haltères et plusieurs semaines aussi avec ballon suisse.

Les cours se donnent les mardis et jeudis de 17h15 à 18h15 à l'école de la place F. Roosevelt à Morlanwelz. Le prix est de 2-€ par séance.

Pour toute information, contactez Cécile Flamand, monitrice de gym, au 0496/70.80.51.



Centre de la Broderie du Hainaut
Manade de Collarmont à Carnières

Le samedi
25 mai 2019 de 10 à 18 heures

Journée PORTES OUVERTES

Présentation des ateliers pour la saison 2019-2020

Exposition de travaux textiles du concours "La Mer"

Entrée gratuite

Renseignements : Patrick COUPAIN
064/44 85 95

Manade de Collarmont
72, rue d'Anderlues
7141 Carnières
<http://www.lecentredebroderieduhainaut.be/>

Lors des Portes ouvertes du samedi 25 mai prochain, les animatrices du Centre de Broderie présenteront les projets d'ateliers pour la saison 2019-2020. Ce sera aussi l'occasion de voir les réalisations du Concours La Mer (et les résultats) ainsi que les panneaux qui matérialiseront le projet de la collaboration Flandre-Wallonie entre le club de broderie d'Assenede (Flandre orientale) et du Centre de Broderie du Hainaut.

Café pluriconvictionnel

Mardi 14 mai à 19h30

à la «Taverne du Brasseur»,
Quai de la Haine, 3a - 7140 Morlanwelz

«Choisissons-nous nos croyances ?»

Tél.: 064/44.31.19 - cafetheomlz@gmail.com
www.cafetheo.canalblog.com



Dimanche 5 Mai
Centre Culturel Le Sablon
36 place de Carnières 7141

15€

UZZO CHANTE
ADAMO

Concerts
À 15h30 et 20h

Uzzo chante Adamo entouré de ses musiciens et vous invite au voyage à travers les plus grands succès de Salvatore Adamo.
Réservations et infos au CC Le Sablon 064/431718 et au 071/728236



C'est un film très fort, une œuvre d'une tension incroyable, à la fois un choc et une réflexion sur la guerre, la solidarité, qui interroge sans jamais accuser. Que ferions-nous pour protéger notre famille si elle se trouvait dans la même situation ? Un dilemme insoutenable, presque cruel, renforcé par la représentation de vies qui deviennent proches des nôtres.

4-€/séance, Art 27. Voiturage gratuit pour les Morlanwelziens sur inscription deux jours avant la projection au 064/44.23.26. Infos auprès de Mimie Lemoine au 0497/46.34.93 ou au 064/44.59.40.



Place Albert 1^{er}, 16a
064/44.23.26

www.morlanwelzlaicite.be
laicite.mlz@hotmail.com

Exposition

Samedi 4 mai et dimanche 5 mai

Exposition photos «Dans les yeux de Berani, l'orang outan» avec Vincent Magos

Zoom sur cette espèce en grand danger d'extinction en Indonésie. Sur les îles de Sumatra et Bornéo, les orangs-outans disparaissent, victimes de la déforestation liée à la culture de l'huile de palme. Au travers de ses photographies, Vincent Magos souhaite nous faire comprendre que ces êtres ont besoin de nous pour survivre. Ouverture de 10h à 16h. Entrée gratuite.



Soirée cabaret

Vendredi 10 mai à 20h

Avec les Clever Kitch

Un superbe trio féminin accompagné de deux voix rythmiques masculines dans un répertoire pop, jazz et swing.

Le plaisir de revisiter les Beatles, Abba, les années 90 dans des arrangements musicaux et jeux de scène originaux. De splendides morceaux à capella à 5 voix ! De nombreuses touches d'humour vous surprendront. En collaboration avec le Centre culturel Le Sablon. Entrée : 8-€ - prévente : 6-€. Réservation à la Maison de la Laïcité ou au Sablon.



Les Lundis du Préau

Lundi 20 mai à 14h15

«**Pages de rire (s)**» avec Patricia Beudin, conteuse, lectrice-animatrice et Jean-Claude Tréfois, formateur.

Lecture à deux voix de textes choisis chez Alphonse Allais, Pierre Dac, Roland Dubillard, Pierre Desproges, Pierre Etaix, René Goscinny, Karl Valentin... En collaboration avec la régionale Mons-Borinage-Centre de la Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente asbl. Entrée et goûter compris : 4-€.

Cinéma des Résistances

Une famille syrienne

Jeudi 6 juin à 19h30

A la Maison de la Laïcité - place Albert 1^{er} 16a

Girolamo (Toni) Santocono

Italien belge ou Belge italien ? Romancier, conteur...

Sa jeunesse

Né à Villarosa en 1950, Toni débarque en Belgique en 1953. Avec la smala, ils habiteront dans un des baraquements de la cantine rue de l'Etoile puis rue de l'Eglise (champ d'action de son livre *Rue des Italiens*). Il termine des études primaires à l'école de la place Roosevelt en 5^e et 6^e avec J.J. (Jacques Jacobzyk) puis s'inscrit en latin-sciences à l'Athénée provincial de Morlanwelz ensuite c'est l'ULB en sociologie. Son papa, atteint de la silicose à l'âge de 35 ans, s'occupe des «four-neaux» à la casa. Très tolérant, il conçoit que Toni ait de nombreux copains belges ou italiens, aux études ou ouvriers, quelle importance ? «Miami, foot ou basket sur la place du Préau... les matches Belges contre Italiens, un pur régal de piques verbales... On grattait de la guitare au parc de Mariemont, on draguait aussi de temps en temps, bien sûr... avec 20 francs en poche, on allait au cinéma du Préau et on s'achetait un Coca», raconte Toni. Mais obligations exigées par le paterne : les études avant tout ! Consigne respectée : Toni deviendra sociologue mais n'exercera jamais cette profession. Manger à table le dimanche midi avec la famille était l'autre exigence du père, qu'il respecta tant bien que mal. Les vacances, retour à Villarosa, évidemment... Achat d'une maison au 23, rue Belle Hôtesse. Le papa décède à l'âge de 49 ans alors que Toni est en 2^e à l'ULB.

Au boulot !

Il trouve du travail à Bruxelles et revient le week-end à Morlanwelz. Son employeur, tombé en faillite, provoque le retour définitif de Toni «au pays». Achat d'une maison à Chapelle et, après un passage à la Médiathèque de Charleroi, il tiendra les rênes du Centre culturel dans la cité des Chats pendant 25 ans. Quel bail !



Quand Toni Santocono et notre chroniqueuse Annette se rencontrent... ils se marient !

Théâtre, films, chansons et romans

Il n'y a pas seulement à gagner sa tartine, déclare-t-il, il faut avoir des loisirs : il crée avec Jean-Louis Colinet, directeur du Théâtre National en Belgique, le *Fantastic sicilian théâtre club Band* puis, au Bistrot, à Morlanwelz, il produit, avec la complicité de Tony Borriello, une quinzaine de **films courts métrages**, orchestre les *Stucats*, un groupe de chansons parodiques... Fin 80, il devient auteur de romans : le premier, *Rue des Italiens*, au succès incontestable, puis *Dinddra*, sont publiés aux Editions du Cerisier. En 1994, naissent les jumelles Pauline et Camille. Toni s'essaye alors à de la musique qu'il qualifie de «chaude» : le groupe s'appellera *Les Radiateurs*...

Et maintenant ?

Pensionné du Centre culturel de Chapelle, il s'occupe, depuis 2016, d'initier les habitants d'une maison de quartier de Trazegnies à découvrir les espaces culturels de la région, à suivre des conférences, à oser le théâtre... Sa maman habite toujours à la rue Belle Hôtesse, son frère Coco tient un salon de coiffure sur la place Albert 1^{er} (anciennement place du Préau, tiens donc !). Son dernier livre *Ça va d'aller... y a pas d'avance* est un recueil de 13 nouvelles : histoires de gens de chez nous, de Morlanwelz, de Chapelle, de la région du Centre, de Belges, d'Italiens, «histoires de gens d'ici pour des gens d'ici».

Mille mercis à Toni d'être ce qu'il est : un «conteur de couilles», un «raconteur de carabistouilles», aux yeux un tantinet moqueurs, au sourire ravageur mais tellement rempli de bonheur. Salut à toi, l'ami et le pote de toutes et tous. Continue à nous surprendre, à nous épater, à nous tenir en haleine et, comme il est dit dans les séries filmées : suite au prochain numéro !

Propos recueillis par Annette Tilmant avec l'aimable complicité de Toni Santocono

Nous sommes quatre irréductibles, les Walloneus du Sablon !

RECHERCHE
Textes en wallon...

Notre programme de représentations théâtrales 2019 est en cours de préparation MAIS nous arrivons au bout de notre répertoire de scénettes amusantes pour 2020.

- Vous souhaitez venir jouer avec nous dans le dialecte de votre enfance ?
- Vous avez écrit ou voulez écrire des scénettes de 5 à 15 minutes ? Même en français : nous les traduisons ensemble.
- Vous avez le souvenir de chansons wallonnes un peu oubliées ?
- Vous avez dans votre entourage un(e) ou des auteurs wallons méconnus ou oubliés ?
- Vous avez envie de rejoindre notre petite troupe ?

Vous pouvez nous aider à préparer dès maintenant le répertoire de 2020 en contactant Jean-Pierre Soumois au 064/44.97.50.

Merci !
Les Walloneus du Sablon.

Horaire d'ouverture de la Bibliothèque



Fermeture le lundi
Mardi et jeudi :
9h-12h et 13h-17h
Mercredi : 13h-19h
Vendredi :
10h-12h et 13h-17h
Samedi : 9h-15h
Infos : 064/43.16.95
bibliotheque@morlanwelz.be

«Le Sablon», Place de Carnières, 36

Tél. : 064/43.17.18 - Fax : 064/43.17.19 (Président : T. Bonnechère)

Centre culturel Le Sablon

Exposition

«T'air et feu des hommes»
Du 4 au 12 mai - entrée libre.

Rencontre de deux Carniérois dans leurs univers partagés pour faire connaissance des ratures de Guy Adant et des céramiques de Jacques Iezzi.
T'air des hommes est un voyage que nous propose Guy Adant au travers de scènes écrites et peintes, raturées...
Feu des hommes est un voyage proposé par Jacques Iezzi au sein de son travail de raklu ou encore de terre réfractaire.

Accessible aux heures d'ouverture du Sablon ainsi que le samedi 4 mai de 11h à 18h, le dimanche 5 mai de 11h à 14h, le samedi 11 mai de 13h à 18h et le dimanche 12 mai de 14h à 17h. Vernissage le vendredi 3 mai à 19h.

CinéTransat

La La Land de Damien Chazelle avec Ryan Gosling, Emma Stone, John Legend

Samedi 11 mai à 20h30 - 5-€ avec transat et 7-€ sans transat.

Au cœur de Los Angeles, une actrice en devenir prénommée Mia sert des cafés entre deux auditions. De son côté, Sebastian, passionné de jazz, joue du piano dans des clubs miteux pour assurer sa subsistance. Tous deux sont bien loin de la vie rêvée à laquelle ils aspirent. Le destin va réunir ces doux rêveurs, mais leur coup de foudre résistera-t-il aux tentations, aux déceptions, et à la vie trépidante d'Hollywood ?

Attention : ça ne se passe pas au Sablon, le film sera projeté dans le hangar de la ferme Dupont, derrière le home MariemontVillage. Habillez-vous en fonction de la météo. Apportez votre transat et profitez d'une réduction de 2-€ sur le billet d'entrée !

Exposition

100 ans d'histoire du mouvement ouvrier. 1919 - 2019
Du 25 au 29 mai - entrée libre.

«Le moment nous semble bien choisi pour nous rappeler comment le monde ouvrier a réussi à créer la société dans laquelle nous vivons. Pour ne pas refaire les mêmes erreurs, il est bon de se replonger dans l'histoire. L'exposition qui vous est proposée raconte la révolution ouvrière de 1886, la construction de la sécurité sociale et le rôle important des organisations syndicales. Soyez attentifs à ces his-



toires et aux sacrifices consentis par les travailleurs pour ne pas retomber dans la misère que le monde du travail a vécu.» G. Ittri.

Accessible aux heures d'ouverture du Sablon ainsi que le samedi 25 mai de 10h à 17h et le dimanche 26 mai de 14h à 17h. Vernissage le vendredi 24 mai à 19h.

Théâtre

TOC TOC par la troupe Aca-bit
Vendredi 7 et samedi 8 juin à 20h et dimanche 9 juin à 16h - 10-€/adulte, 7-€/enfant.

Six patients qui bavardent dans sa salle d'attente ont dû attendre de nombreux mois pour obtenir cette fameuse consultation. L'heure tourne mais l'éminent neuropsychiatre n'arrive toujours pas, bloqué apparemment à Francfort par les aléas du transport aérien. Les patients décident alors de tromper l'ennui en essayant de mieux se connaître et, finalement, se livrent tour à tour pour faire une sorte de répétition. Coprolalie, Gilles de la Tourette, arithmomanie, nosophobie, TOC de vérification, incapacité à marcher sur les lignes... Les TOC s'entassent, se bousculent et se mélangent dans le cabinet de ce docteur toujours absent ! Mais qu'est-ce qu'il fout, bordel ? Grand moment de rire en perspective.

Excursion

Bruxelles - Louvain
Samedi 15 juin - Excursion (visites et dégustations comprises) : 35-€.
• En matinée : visite du château de Gaasbeek, le plus romantique de Flandre.
• Repas libre sur place. Possibilité de se restaurer dans le restaurant - brasserie - Tea-room situé à l'entrée du château.
• Après-midi : visite de la brasserie Hof ten Dormaal.
• Après cette visite, nous nous dirigerons vers Louvain pour un temps libre de quelques heures avant de regagner Carnières.



sablon7141.skyrock.com
Facebook :
«centre culturel Le Sablon»
sablon@morlanwelz.be

L'Académie communale de Musique depuis 1965

Depuis que l'Académie est classée en 1^{re} catégorie, elle ne cesse de se développer. La question des locaux devient préoccupante. Nos élus de l'époque tombent finalement d'accord (conseil communal du 21 septembre 1971) sur le site de l'école communale des garçons, Place Franklin Roosevelt, où elle s'installera à partir du 1^{er} septembre 1971.

L'Académie prit alors un nouvel essor. La direction fut assurée successivement après le décès de Renée Meunier survenu en juillet 1985 par :

- Robert Delhaye,
- Jean-Jacques Liénard,
- Isabelle Pourtois.

Robert Delhaye : le poste de directeur lui fut attribué par le conseil communal du 24 janvier 1986. Ce professeur de musique de chambre, domicilié à Houdeng-Goegnies, est diplômé des conservatoires de La Louvière, Namur et Aix-la-Chapelle. Cependant, après quelques mois de direction, il démissionne le 1^{er} octobre 1986.

Jean-Jacques Liénard : né à Wasmes en 1942, ce Borain est domicilié à Colfontaine. Il est titulaire de plusieurs diplômes : 1^{er} prix de solfège, de musique de chambre, de cours supérieur de saxo, de clarinette et d'harmonie. Il fonctionna comme directeur de 1986 à 2003, année de sa retraite. Son dynamisme était remarquable : dès sa venue, il créa un orchestre avec les élèves qui participa deux fois au concours d'harmonie, 2^e division. Accompagné de son épouse, il resta profondément attaché à toutes les festivités organisées par l'Académie.

Isabelle Pourtois : l'actuelle directrice est entrée à l'Académie en 1986 en qualité de professeur de chant d'ensemble. Elle est née à Gosselies en 1961 et est domiciliée à Morlanwelz. Elle obtint au Conservatoire Royal de Mons le 1^{er} prix de solfège, le 1^{er} prix d'histoire de la musique, le certificat d'aptitude pour enseigner le chant d'ensemble, la méthodologie du solfège et la psychopédagogie. Elle a également suivi la formation de direction. En 2003, elle fut nommée directrice.

Maintenant, l'Académie offre aux enfants et aux adultes trois domaines d'enseignement :

- La musique,
- La danse,
- Les arts de la parole.

La Directrice est aidée dans sa tâche par Bérandère Vassart, surveillante-éducatrice depuis 1987. Avant elle, Nathalie Smet occupa le poste de février à novembre 1987. Notons que cette fonction fut assurée en 1963 par le regretté Pierre Fiévet, qui devint par la suite secrétaire.



L'évolution de l'Académie

Disposant de locaux confortables et faciles d'accès, l'Académie connut une expansion constante. Nous possédons les statistiques de fréquentation depuis 1976. A ce moment, 343 élèves y étaient inscrits. Ce nombre ne fit qu'augmenter par la suite pour atteindre 594 unités en 1983. Presque du simple au double en 7 ans. Remarquable ! Une certaine stabilisation se marqua ensuite : le nombre d'élèves oscilla entre 400 et 600. Au 15 novembre 2018, on compte 472 élèves. Le nombre de professeurs passa de 18 en 1976 à 29 dix ans plus tard. Depuis lors, il varia très peu : 32 en 2008, 27 en 2013 et 23 en 2018. Ce dernier chiffre s'explique par le fait que certains professeurs donnent plusieurs disciplines (Ex. : chant et formation musicale).

Conclusions

L'Académie communale de Musique de Morlanwelz occupe une place de choix dans l'enseignement artistique de notre région. Elle se manifeste chaque année en mai par l'organisation d'un magnifique spectacle de ballets, d'abord à l'I.T.M., puis à La Louvière, dans la salle du théâtre communal (celle-ci fut fermée pour travaux, d'où le transfert du spectacle au théâtre royal de Mons). En 2019, l'Académie retrouvera le théâtre de La Louvière le 18 mai. Soulignons ici le travail de Madame Jarz qui, inlassablement et admirablement, confectionne tous les costumes portés par les artistes.

Pour commémorer le centenaire de l'établissement, un programme fut mis au point : un concert d'ouverture le 20 octobre 2018, un concert apéritif avec remise des prix le 24 novembre 2018, un «blind test» le 14 décembre 2018 ; en 2019, le 23 février, à l'Athénée, le grand concert du centenaire, un concert de midi le 6 avril et un spectacle des arts parlés les 11 et 12 mai au Sablon.

Longue vie à l'Académie !

Maurice Vassart



Théâtre :
Et si on continuait ?

À l'occasion du centenaire, les trois différents ateliers «théâtre» pour enfants (8-12 ans), ados (12-16 ans) et adultes (plus de 16 ans) du domaine des arts de la parole, spécialité interprétation, se rassemblent afin de créer un seul et unique spectacle - *Et si on continuait ?* - réunissant une trentaine d'élèves-acteurs de tous les âges pour parcourir des grands classiques du répertoire théâtral.

**Samedi 11 mai à 20h
et dimanche 12 mai à 15h
au Centre culturel «Le Sablon»**

8-€ (adultes) / 6-€ (moins de 12 ans)
Infos : 064/43.16.66

academie@morlanwelz.be

-> photos des répétitions : Calo Valenti ©

www.facebook.com/academiedemorlanwelz.theatre

NAISSANCES

AKPINAR ADEM, NÉ LE 19/01
ALSHEIKHO CHOUKRI, NÉ LE 12/01
ARSAOUI SAFIA, NÉE LE 25/01
BABAJ ANASTASIA, NÉE LE 9/02
BEHEYDT TIMOTY, NÉ LE 18/01
BLYWEERT DANY, NÉ LE 14/02
CASTRIQUE VANDEMEULEBROEKE MAËVA, NÉE LE 8/02
DI TULLIO LEO, NÉ LE 11/01
FERNEZ ELIOTH, NÉ LE 21/01
FERRARI MAX, NÉ LE 16/02
GABRIELLI NUNZIO, NÉ LE 12/02
GOSSE MAËLLE, NÉE LE 14/01
LAMBOTTE SIMON, NÉ LE 21/01
OUTELET SEL XÉNA, NÉE LE 19/01
PAWLIKOWSKI FLORIAN, NÉ LE 28/01
PILLARELLA MATTIA, NÉ LE 21/01
RIVAN MARCE LENZO, NÉ LE 22/01
SCHEPMANS VALENTIN, NÉ LE 15/01
SERMEUS ISAAC, NÉ LE 25/02

MARIAGES

CARULLO CARLO ET ZAIDI SALIMA
PLETINCKX ERIC ET WATERLOT VALÉRIE
STAGNITTO FRANCESCO ET ALESSI PASQUALE

DÉCÈS

ALONZO ALADINA, VVE DE ZANCA N., 72 ANS
BAUDUIN GISELE, 84 ANS
BELLANCA GAETANA, ÉPSE DE CARDELLA M., 79 ANS
BERG ANNE-MARIE, VVE DE RAPPEZ P., 79 ANS
BORMANS IRMA, VVE DE DELTENRE R., 88 ANS
CAPOU SIMONE, VVE DE MARMIGNON M., 94 ANS
CARPENTIER GUY, 73 ANS
CAULIER ANDRÉ, ÉPX DE DARDENNE E., 85 ANS

PHARMACIENS

BUSQUIN
Rue Duvivier, 7 - 064/43.22.88
CASTELAIN - MULTIPHARMA
Pl. du Marché, 2 - 064/44.22.70
LARSILLE - FAMILIA
Chée Brunehaut, 415 - 064/44.21.87
DALLONS
Rue Waressaix, 55- 064/44.80.11
VALENTIN
Grand-Rue, 10 - 064/44.20.62
DEGHISLAGE - MULTIPHARMA
Pl. de Carnières, 37 - 064/44.21.22
HAMAIDE - UNIVERSAL PHARMA
Av. W. Churchill, 25 - 064/28.38.98
SCHNITZLER
Rue Royale, 149 - 064/44.26.46
MAGAIN
R. de la Station, 72 - 064/44.62.16
MARCO
Pl. de M-St-Aldegonde, 38
064/33.40.48
LEJONG
Grand-Rue, 53 - 064/45.13.92

MEDECINS

BOUGARD S.
Place de Carnières, 6
064/45.10.93 - 0495/18.21.60
BRUNO G.
Place Albert 1^{er}, 8
064/45.93.52
BUSQUIN P.
Rue du Beauregard, 45
0497/06.15.80
DELVAUX S.
Quai de la Haine, 122
02/808.36.33
DE MATTEIS A.
Chaussée Brunehaut, 23
064/44.64.49
DUMONT C.
Rue Raoul Warocqué, 14
064/44.80.48
GUSTIN M-P.
Rue Delbègue, 35A
064/44.66.17 - 0477/90.60.70

HENNE M.

Avenue Churchill, 16/3
064/46.08.86
MARTIN O.
Rue Duvivier, 21
064/55.49.36
MOROSINI N.
Rue Abel, 35A
064/44.58.45
MATAGNE B.
Rue Waressaix, 50
064/44.56.72
VANDENBOSCH D.
Rue des Jacinthes, 8
0497/66.12.12
VERBESSELT J.
Rue du Houssu, 5
064/44.22.88
WASTELAIN R.
Rue Edmond Peny, 27
0474/85.38.95

CENTRE DE SANTE CAP SUD

Place Albert 1^{er}, 1
064/67.67.34
**DE BODT G. / DUPONT
FAYT / MARRÉ**
CENTRE DE SANTE ARCADIA
Rue Arthur Warocqué, 4
064/84.18.37
HUST / CZARKOWSKA

MÉDECINS - POSTES DE GARDE :

29 RUE MARIE DE HONGRIE À BINCHE
164 RUE HAMOIR À LA LOUVIÈRE
LE WEEK-END ET LES JOURS FÉRIÉS DE 8H À 20H.

MÉDECIN DE GARDE :

Composez 24h/24 le **1733**
(prix d'une communication locale)
ou surfez sur www.1733.be

PHARMACIE DE GARDE :

Vous pouvez former le **0903/99.000**
(1,50-€/minute)
ou surfer sur www.pharmacie.be

Evaluations publiques de fin d'année de l'Académie de Musique

- 13/05 à 17H : GUITARE - FORMATION 1 À 4 ET ADULTES À L'ACADÉMIE.
- 14/05 à 17H : GUITARE - FORMATION 1 À 4 ET ADULTES À L'ACADÉMIE.
- 15/05 à 14H ET 18H10 : GUITARE - FORMATION 1 À 4 ET ADULTES À L'ACADÉMIE.
- 18/05 : SPECTACLE DE BALLETS AU THÉÂTRE DE LA LOUVIÈRE.
- 20/05 à 16H30 : PIANO - FORMATION 1 ET ADULTES À L'HÔTEL COMMUNAL.
- 21/05 à 17H : PIANO - FORMATION 2 À 4 À L'HÔTEL COMMUNAL.
- 22/05 à 15H ET 18H PIANO - FORMATION 1 À 4 ET ADULTES À L'ACADÉMIE.
- 24/05 à 19H CONCERT DE CHANT D'ENSEMBLE À L'ACADÉMIE.

- 25/05 à 9H30 : AUDITION PUBLIQUE D'ENSEMBLE INSTRUMENTAL À L'HÔTEL COMMUNAL.
- 25/05 à 10H30 : CONCOURS PUBLIC DE MUSIQUE DE CHAMBRE À L'HÔTEL COMMUNAL.
- 28/05 à 17H30 : PIANO - AUDITION ADULTES À L'ACADÉMIE.
- 4/06 à 19H : CONCOURS PUBLIC DE TROMBONE-TUBA À L'ACADÉMIE.
- 5/06 à 17H30 : CONCOURS PUBLIC DE GUITARE À L'HÔTEL COMMUNAL.
- 8/06 à 10H30 : CONCOURS PUBLIC DE FLÛTE TRAVERSIÈRE À L'HÔTEL COMMUNAL.
- 11/06 à 16H : CONCOURS PUBLIC DE PERCUSSION À L'ÉCOLE DES TRIEUX.
- 11/06 à 19H CONCOURS PUBLIC D'ACCORDÉON À L'ACADÉMIE.

- 13/06 à 18H30 : CONCOURS PUBLIC D'ART DRAMATIQUE AU CENTRE CULTUREL LE SABLON.
- 14/06 à 18H : CONCOURS PUBLIC DE CHANT À L'HÔTEL COMMUNAL.
- 17/06 à 16H : CONCOURS PUBLIC DE VIOLON À L'HÔTEL COMMUNAL.
- 17/06 à 18H30 : CONCOURS PUBLIC DE VIOLONCELLE À L'HÔTEL COMMUNAL.
- 18/06 à 16H30 : CONCOURS PUBLIC DE CLARINETTE - SAXOPHONE À L'HÔTEL COMMUNAL.
- 18/06 à 16H50 : CONCOURS PUBLIC DE DICTION - DÉCLAMATION AU SABLON.
- 19/06 à 14H : CONCOURS PUBLIC DE PIANO À L'HÔTEL COMMUNAL.
- 24/06 à 18H : CONCOURS PUBLIC DE TROMPETTE À L'HÔTEL COMMUNAL.

Exposition et animations au Musée Royal de Mariemont jusqu'au 26 mai 2019 : «De lin et de laine. Textiles égyptiens (3^e - 12^e siècles)».

Samedi 6 avril

- Bébés lecteurs de 10h à 11h, mini lecteurs de 11h à 12h et maxi lecteurs de 13h30 à 14h30 à la Bibliothèque (064/43.16.96)
- Centenaire de l'Académie de Musique : concert de midi (064/43.16.66)

Dimanche 7 avril

- Visite guidée à 11h de l'exposition *De lin et de laine. Textiles égyptiens du 1^{er} millénaire* et visite et atelier pour les familles de 14h à 16h30 (MRM*)

Lundi 8 avril

- Atelier aquarelle de 14h à 16h30 (ML*)

Samedi 13 avril

- Souper de l'asbl Akwaba à l'école des Trieux (064/21.65.54)

Dimanche 14 avril

- Cérémonie du Thé de 14h à 16h (MRM*)

Lundi 15 avril

- Les lundis du Préau à 14h15 (ML*)

Mercredi 17 avril

- Conférence de l'Orchidée à 19h au Foyer aldegondois (064/26.38.99)

Jeudi 18 avril

- Conférence du Lys rouge à 19h à l'école de la rue de Namur (0477/39.40.75)

Samedi 20 avril

- Bébés lecteurs de 10h à 11h et mini lecteurs de 11h à 12h à la Bibliothèque (064/43.16.96)

Dimanche 21 avril

- Balade familiale du 3^e dimanche des Sentiers de la Haute Haine (RDV à 9h45 place de Carnières - 0497/46.34.93)

Jeudi 25 avril

- Art floral de 10h à 12h et de 13h à 15h (ML*)

Du 26 au 28 avril

- Stage international multi-disciplines d'arts martiaux du Ju Justu Club Genkotsu + souper le samedi à la salle Walravens

Samedi 27 avril

- Conférence à La Rose rouge à 17h à l'école du Centre (064/54.10.10)

Lundi 29 avril

- Réunion du GROC à 19h30 dans la salle de la rue A. Renard (0484/71.35.81)

Mercredi 1^{er} mai

- 5^e balade gourmande des Gilles de la Victoire : 10km avec 7 escales gourmandes - 40-€/adulte, 25-€/enfant (infos et réservations au 0473/56.86.33)

Lundi 13 mai

- Atelier aquarelle de 14h à 16h30 (ML*)

Du 3 au 12 mai

- Expo «T'air et feu des hommes» (voir p.13)

Samedi 4 mai

- Brocante des Incas au Quai de la Haine (064/44.67.26)

- Bébés lecteurs de 10h à 11h, mini lecteurs de 11h à 12h et maxi lecteurs de 13h30 à 14h30 à la Bibliothèque (064/43.16.96)

- Fête des Mamans de l'Association Vincenzo Bellini à l'école Roosevelt (064/44.76.67)

Samedi 4 et dimanche 5 mai

- Exposition «Dans les yeux de Berani, l'orang outan» (ML-p.11*)

Dimanche 5 mai

- Visite guidée à 11h de l'exposition *De lin et de laine. Textiles égyptiens du 1^{er} millénaire* et visite et atelier pour les familles de 14h à 16h30 (MRM*)

- Fancy-fair de l'école communale des Trieux

- Uzzo chante Adamo (voir p.11)

Lundi 6 mai

- 3^e salon de l'emploi titres-services des ALE (voir p.8)

Mercredi 8 mai

- Conférence de l'Orchidée à 19h au Foyer aldegondois (064/26.38.99)

Jeudi 9 mai

- Art floral de 10h à 12h et de 13h à 15h (ML*)

Vendredi 10 mai

- Soirée-cabaret avec les Clever Kitch (ML*-p.11)

Samedi 11 mai

- Bébés lecteurs de 10h à 11h et mini lecteurs de 11h à 12h à la Bibliothèque (064/43.16.96)

- CinéTransat «La La Land» (voir p.13)

Samedi 11 et dimanche 12 mai

- Centenaire de l'Académie de Musique Théâtre : «Et si on continuait ?» (voir p.14)

Dimanche 12 mai

- L'Emilienne accueille la chorale de Soissons (064/44.35.55)
- Cérémonies patriotiques (voir p.5)

Mardi 14 mai

- Cérémonie des Mérites sportifs (voir p.10)

- Café pluriconvictionnel (voir p.11)

Vendredi 17 mai

- Portes ouvertes des classes flexibles de l'école maternelle du Waireau à 17h

Samedi 18 mai

- Télévie : soirée «années 80» (voir p.10)

- Centenaire de l'Académie de Musique Spectacle de ballet au Théâtre de La Louvière (064/43.16.66)

Dimanche 19 mai

- Balade familiale du 3^e dimanche des Sentiers de la Haute Haine (RDV à 9h45 place de Carnières - 0497/46.34.93)

- Repas de fête des mères de La Rose Rouge (064/54.10.10)

- Cérémonie du Thé de 14h à 16h (MRM*)

Lundi 20 mai

- Les lundis du Préau à 14h15 (ML*)
- Réunion du GROC à 19h30 dans la salle de la rue A. Renard (0484/71.35.81)

Mercredi 22 mai

- «Les Lus de mon cœur» à 17h à la Bibliothèque (064/43.16.95)

Jeudi 23 mai

- Art floral de 10h à 12h et de 13h à 15h (ML*)

Du 24 au 29 mai

- Exposition «100 ans d'histoire du mouvement ouvrier» (voir p.13)

Samedi 25 mai

- Journée portes ouvertes au Centre de la Broderie du Hainaut (voir p.11)

Dimanche 26 mai

- Elections (voir p.4)

Lundi 27 mai

- Atelier aquarelle de 14h à 16h30 (ML*)

Samedi 1^{er} juin

- Stage cannes (Ju Justu) du Club Genkotsu à l'école des Trieux

- Fancy fair de l'école de la rue de Namur

- Concert de l'Emilienne à Jodoigne (064/44.35.55)

Dimanche 2 juin

- Fancy fair de l'école communale du Centre de Carnières à la rue de Namur

Lundi 3 juin

- Atelier aquarelle de 14h à 16h30 (ML*)

Jeudi 6 juin

- Cinéma des Résistances «Une famille syrienne» (ML*-voir p.11)

Du 7 au 9 juin

- Théâtre «TOC TOC» par la troupe Aca-bit (voir p.13)

Samedi 8 juin

- Bébés lecteurs de 10h à 11h, mini lecteurs de 11h à 12h et maxi lecteurs de 13h30 à 14h30 à la Bibliothèque (064/43.16.96)

- Excursion d'un jour «La côte belge et le mur de l'Atlantique» avec Ciao Amici

- Repas et après-midi avec DJ aux Foyers de Bascoup (064/43.27.27)

Du 8 au 11 juin

- Voyage de l'Emilienne à Cahors (064/44.35.55)

Jeudi 13 juin

- Art floral de 10h à 12h et de 13h à 15h (ML*)

Samedi 15 juin

- Bébés lecteurs de 10h à 11h et mini lecteurs de 11h à 12h à la Bibliothèque (064/43.16.96)

- Excursion à Bruxelles et à Louvain (voir p.13)

- Dîner de fête des mères et des pères de l'Orchidée (064/26.38.99)

- Souper rodéo grill des Incas à l'école Roosevelt (064/44.67.26)

Dimanche 16 juin

- Cérémonie des Noces d'Or à 10h à l'hôtel communal (064/43.17.28)

- Balade familiale du 3^e dimanche des Sentiers de la Haute Haine (RDV à 9h45 place de Carnières - 0497/46.34.93)

- Atelier origami de 14h à 16h30 (MRM*)
- Repas d'avant vacances (ML*)

Lundi 17 juin

- Réunion du GROC à 19h30 dans la salle de la rue A. Renard (0484/71.35.81)